49e année — N° 202 — Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION — Lundi 1er septembre 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	»	4.—	10.—	18.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Nouvelles du jour

La discussion du traité de paix.

A la Chambre des communes anglaise et à la Chambre des lords, à la Chambre et au Sénat belges, le traité de paix avec l'Allemagne avait été ratifié en une seule séance.

A la Chambre française, la discussion du traité a déjà duré toute une semaine ; les grands discours gouvernementaux n'ont pas encore été donnés, et il y avait plus de trente orateurs inscrits, dont douze socialistes. On annonce que, découragés par cette concurrence parlementaire, plusieurs candidats à la parole y ont renoncé. Leur premier mouvement, les élections étant proches, était de se signaler à l'attention de leurs électeurs. Mais un débat fastidieux ne servira pas leur cause, et l'on peut s'attendre à de nouveaux désistements. Les débats qui menacaient de s'éterniser ont parfois brusquement fini. Ce sera probablement le cas de la discussion présente. En dépit que le traité de paix soit une construction juridique auprès de laquelle le rêve de Nabuchodonosor perd son caractère colossal, l'intérêt des députés français est ailleurs ; ils ont tous les yeux fixés sur leurs circonscriptions ; ils interrogent les sphinx Mandel et Clémenceau pour savoir ce que la politique ministérielle leur réserve. Le maître du jour est bien servi par les circonstances de pouvoir faire discuter un acte fort sujet à controverses par des hommes qui ont de tout autres préoccupations.

***

M. Wilson n'a pas la chance de M. Clémenceau. La commission sénatoriale américaine à laquelle est soumis le traité de paix charge le projet de tant d'amendements que le président des Etats-Unis se demande sérieusement ce qu'il adviendra de l'œuvre diplomatique qu'il veut faire ratifier.

Afin d'impressionner les sénateurs républicains ses adversaires, il a décidé de parcourir les principales villes américaines et de gagner les foules à ses idées. Elles seront certainement flattées qu'on tienne autant à leur opinion, et il est possible qu'un certain nombre de sénateurs, d'abord hostiles à certaines dispositions du traité de paix, s'y rallient cependant pour ne pas se séparer de leur ancienne majorité. Mais M. Wilson aura affaire à forte partie. Les chefs républicains qui veulent atteindre sa popularité, pour désemparer davantage le parti démocrate en vue des prochaines élections, sont nombreux, puissants et violents. C'est après-demain, mercredi, que M. Wilson commence son travail d'Hercule. Il prononcera, jeudi soir, un premier discours à Colombus, dans l'Ohio.

***

Son Eminence le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, dans les journaux américains, a donné publiquement son adhésion à la Ligue des nations, qui est au contraire dénoncée comme funeste par un grand nombre de ses confrères dans l'épiscopat.

Ce dissentiment s'explique par le fait que, à l'instar de l'Angleterre où les catholiques sont les uns du parti unioniste, les autres du parti libéral, les catholiques américains sont partagés en démocrates et en républicains. En dehors de ces dénominations politiques, qui là-bas ne touchent pas à des questions de principes religieux, les catholiques américains se retrouvent parfaitement unis en tout ce qui concerne leur Eglise.

***

Certains journaux italiens prêtent au Pape l'intention de publier une encyclique sur le socialisme. Le Vatican, écrit-on de Rome au *Corriere* de Milan, est très préoccupé du fait que certains nouveaux Etats ont adopté la forme de gouvernement communiste qui est la négation de l'ordre et de la paix pour les peuples.

On parle aussi de la création de nouveaux cardinaux qui pourrait avoir lieu dans un consistoire du mois d'octobre prochain.

***

Le Sénat italien est en train de se réformer. Depuis longtemps les membres de la Chambre haute se plaignaient du peu d'influence que le Sénat exerçait sur le pays et sur les événements politiques. On attribuait l'insignifiance de ce corps au fait que c'est le roi qui nomme tous les sénateurs et même le bureau du Sénat. Les sénateurs réclamaient plus d'autonomie et de liberté en face du pouvoir, ainsi le droit de nommer leur président et la faculté de se faire élire, du moins quelques-uns d'entre eux, directement par le peuple.

Un projet de réforme vient d'être élaboré et présenté dans une séance secrète du Sénat. A teneur de ce projet, 60 sénateurs seront nommés à vie par le roi, 60 seront élus par le Sénat, 60 par la Chambre des députés, et 180 par des arrondissements électoraux. Ces derniers seront élus pour douze ans et ils seront réélus par moitié tous les six ans.

L'âge minimum pour être nommé sénateur sera de 35 ans. Les 60 sénateurs élus par la Chambre des députés devront être choisis exclusivement parmi les députés en charge et les anciens députés. Les ministres pourront être élus sénateurs une année après leur entrée en fonction.

Ce projet de loi marque un progrès démocratique intéressant. Le Sénat y gagnera en dignité et en considération. Le pays en profitera, car il a besoin des lumières et de la sagesse de la Chambre haute.

***

Un journal catholique de l'Inde anglaise, le *Catholic Herald*, s'effraye des conséquences que pourrait avoir le retour de la mosquée de Sainte-Sophie, à Constantinople, au culte chrétien. Il prévoit qu'il en résultera un terrible réveil du fanatisme musulman dans le monde entier, particulièrement dans l'Inde anglaise, où les Mahométans sont très puissants.

C'est déjà avec un argument pareil que l'Angleterre a fait pression sur l'Entente pour que Constantinople fût laissé aux Turcs.

***

Parmi les documents de l'enquête sur le désastre de Caporetto figure le fameux communiqué du 28 octobre par lequel le général Cadorna annonçait la rupture du front de l'Isonzo et la retraite des armées italiennes. En voici la teneur : « Le manque de résistance des troupes de la 2me armée qui se sont lâchement retirées sans combattre et ignominieusement rendues à l'ennemi a permis aux forces austro-allemandes de rompre notre aile gauche sur le front des Alpes Juliennes. Les efforts valeureux des autres troupes n'ont pas réussi à empêcher l'adversaire de pénétrer sur le sol sacré de la patrie. Notre ligne se replie selon le plan établi. Les magasins et dépôts des pays évacués ont été détruits, etc., etc. »

Un autre communiqué circula dans le pays, indiquant les noms des brigades qui n'avaient pas rempli leur devoir et appelant la malédiction de la patrie et de Dieu sur les traîtres. Ce communiqué fut imprimé à la machine et répandu par des agents ennemis ou défaitistes qu'on ne put jamais découvrir.

Le communiqué authentique que nous venons de reproduire en partie fut directement transmis par l'état-major à l'étranger et à Rome, comme c'était l'habitude. Le gouvernement italien comprit immédiatement quelle grave répercussion il pouvait avoir sur l'opinion publique et il l'envoya à la presse après l'avoir corrigé ainsi : « La violence de l'attaque et la faible résistance de certaines troupes de la 2me armée ont permis aux forces austro-allemandes de rompre notre aile gauche sur le front des Alpes Juliennes, etc., etc. »

Le général Cadorna a déclaré devant la commission d'enquête qu'il avait revu, approuvé et signé le fameux bulletin du 28 octobre et qu'il en prenait toute la responsabilité. Il a exposé également les raisons qui l'engagèrent à le faire rédiger dans la forme indiquée plus haut.

Académie française

M. Ribot est désigné pour recevoir, au nom de l'Académie, M. Jules Cambon, élu le 16 mai 1918, en remplacement de M. Francis Charmes.

L'indépendance du Liban

Une entrevue avec le patriarche des Maronites

Paris, 29 août.

Le samedi 23 août, est arrivé à Paris, venant de Rome, Sa Béatitude Mgr Pierre Hoyek, patriarche maronite d'Antioche. Il était accompagné d'une suite nombreuse et, en particulier, de Mgr Khoury Moubarak, archevêque de Beyrouth, de Mgr Mogabgab, archevêque de Zahlé, et de Mgr Feghlali. Le vénérable patriarche, qui est âgé de soixante-dix-sept ans, a été salué, à la gare, par un représentant du cardinal Amette et par M. Jean Gout, ministre plénipotentiaire, au nom du gouvernement français. Il est descendu à l'Hôtel Continental, où il n'est demeuré que quelques jours et est allé ensuite s'installer 7, rue de Bellechasse.

Mgr Hoyek vient à Paris au nom de toutes les communautés libanaises, dont il est le mandataire qualifié, pour demander à la conférence de la paix l'autonomie complète du Liban restauré dans ses frontières naturelles, sous le protectorat français. Cette solution du problème libanais — auquel est lié le problème syrien — a pour elle la tradition historique et le vœu explicite des populations intéressées. C'est ce que nous a exposé lui-même, avec une parfaite bonne grâce, Mgr Hoyek, au cours d'une audience qu'il a bien voulu nous accorder le 26 août, presque au moment où il allait quitter l'Hôtel Continental pour la rue de Bellechasse.

« Ce sont les Maronites qui sont venus me trouver, nous a dit l'éminent patriarche, et qui m'ont sollicité de me rendre à Paris pour y plaider leur cause, la cause de notre liberté. Indépendants, nous le fûmes toujours, ou presque, même sous le régime turc. Les conventions signées par les puissances, après l'expédition de 1860, nous garantissaient notre autonomie, avec un gouverneur choisi par la Porte, qui devait toujours être un chrétien et qui fut souvent même un catholique. Pendant la guerre, nous avons été gratifiés d'un gouverneur musulman : c'était une violation des arrangements pris. Aujourd'hui, on nous propose autre chose : l'indépendance sans doute, mais sous le contrôle d'une nation autre que la France. Nous ne voulons que le mandat français. Depuis mille ans, les Libanais ne connaissent que la France. Dans leur cœur, l'amour de la France est demeuré toujours aussi vif. Pour les catholiques maronites du Haut-Liban, trois mots disent tout : Dieu, le Pape, la France. »

En prononçant ces paroles, le vieux patriarche, que l'âge a courbé, s'est redressé sur son fauteuil et une émotion singulière a fait vibrer sa voix, en même temps qu'un large sourire s'épanouissait sur ses lèvres. Nous-mêmes, en l'entendant, nous n'avons pu nous défendre, en qualité de catholique et de Français, d'un mouvement de joie et de fierté patriotique. C'est, en effet, une glorieuse histoire que celle évoquée soudainement par cette déclaration. La veille de cet entretien, le 25 août, nous avions célébré, en France, la fête de saint Louis. Comment oublier que c'est du temps de saint Louis que date surtout l'amitié franco-libanaise ? C'est en 1248 que saint Louis, débarquant à Chypre, trouva les Maronites, réfugiés provisoirement dans cette île pour échapper aux représailles exercées sur le continent par les musulmans. Les Maronites fournirent des troupes au roi de France, pour son expédition d'Egypte et, dit-on, après le désastre qu'il subit à Mansourah, où il fut fait prisonnier, négocièrent sa libération.

C'est alors que saint Louis leur adressa cette proclamation fameuse qu'ils n'ont pas oubliée, comme le langage du vénérable patriarche vient de nous en fournir la preuve émouvante : « Nous sommes persuadés, écrivait le roi, que cette nation que nous avons établie sous le nom de saint Maron est une partie de la nation française, car son amitié pour les Français ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux. En conséquence, il est juste que vous et tous les Maronites jouissiez de la protection dont les Français jouissent près de nous. »

Cette phrase familière à tous les habitants de la montagne libanaise, nous en trouvions l'écho, à sept siècles de distance, dans la devise répétée par leur chef spirituel : « Dieu, le Pape, la France. »

Du reste, avant que la conversation s'engageât entre nous sur le thème politique, nous nous étions déjà permis d'interroger Mgr Hoyek sur des sentiments qu'il avait éprouvés, pendant la guerre. Lentement, comme pesant ses paroles, d'un ton grave et doux, Sa Béatitude avait daigné nous répondre :

« Chaque jour, matin et soir, avant et après l'office, j'ai prié Notre-Dame de Lourdes pour la France et pour la Belgique... Je lui demandais de protéger ces deux pays, de ne point tolérer que la terre où s'est révélée l'Immaculée Conception succombât dans la lutte. »

Mgr Hoyek a bien voulu nous dire aussi quelles furent les épreuves du Liban, pendant les hostilités. Si les Libanais, grâce à l'autonomie dont ils jouissaient, n'ont pas été incorporés dans l'armée turque, ils n'ont pas moins souffert de la famine et du fait des épidémies.

« Les Alliés bloquaient la côte, nous raconte Sa Béatitude ; les Turcs et les Allemands fermaient les routes de terre ; nous ne pouvions nous ravitailler. Et puis, les fléaux sont venus ; la malaria, le typhus, la grippe espagnole ont décimé nos populations... Les sauterelles, une année durant, se sont abattues sur nos contrées ; elles ont tout dévoré sur la montagne, passant de la plaine aux cimes et des cimes à la plaine... Il ne restait plus une feuille verte aux arbres. »

Mgr Hoyek s'exprime dans un français impeccable, presque sans accent. Les années n'ont rien enlevé à la vivacité de son intelligence. Ancien élève du collège de la Propagande à Rome, ordonné prêtre en 1870, il n'a cessé d'être attaché au patriarchat maronite, d'abord en qualité de secrétaire général, ensuite comme vicaire patriarcal avec le titre d'archevêque titulaire d'Arca. Il a été lui-même élu patriarche en 1899. Il porte la robe rouge, comme les cardinaux. Avec sa physionomie ouverte, sa barbe blanche, son large visage, il rappelle à ceux qui l'ont connu le cardinal Lavigerie. On demeure frappé de sa haute culture, de sa parfaite bonté. Il est simple et familier dans son accueil et se prête volontiers aux questions du visiteur.

Il serait prématuré de faire des pronostics sur le résultat de ses démarches en faveur de l'indépendance du Liban, sous le protectorat français. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que Mgr Hoyek s'est déclaré très satisfait de la manière dont il a été reçu par les autorités françaises et des égards dont il est entouré par leurs soins. Ses premières entrevues avec M. Pichon et M. Gout l'ont laissé plein d'espoir. Il compte fermement et plus que jamais sur l'appui de la France. Il voit avec contentement les grands organes de la presse française, en particulier le *Temps* et le *Journal des Débats*, plaider sa cause avec chaleur devant l'opinion publique.

Les catholiques, à quelque nation qu'ils appartiennent, sont aujourd'hui justement préoccupés de l'avenir qui sera fait, par le traité de paix, au Liban, à la Syrie et à la Palestine. En dehors des grands et religieux souvenirs qui font pour eux, de Jérusalem et de toute la contrée qui l'avoisine, une terre sainte entre toutes, il reste une grosse question, bien digne de retenir leur attention : quel sera le sort des catholiques de l'Asie Mineure ? Libérés des Turcs, deviendront-ils les sujets des Arabes ? Trouveront-ils sous l'égide d'une puissance protectrice l'indépendance politique et le respect de leur foi qui leur permettront de vivre en paix avec les membres d'autres confessions, et de jouir d'une sécurité suffisante pour l'exercice de leur culte ?

Il faut souhaiter que la mission dont a été chargé Mgr Hoyek contribue à faire adopter, par les Alliés, des solutions justes et heureuses pour toutes ces questions.

E. Beaupin.

La paix avec l'Autriche

Paris, 31 août.

(Havas.) — Le conseil suprême, réuni dans la matinée de samedi, a achevé l'examen de la lettre d'envoi et du traité autrichien. Le traité et la lettre d'envoi seront envoyés dans la soirée à l'imprimerie nationale. On croit que le traité imprimé en français, en italien et en anglais sera remis mardi à la délégation autrichienne. Un délai de cinq jours sera accordé à la délégation pour faire connaître sa réponse définitive. Toutefois, si une demande de prolongation est faite, elle sera certainement accordée.

Paris, 31 août.

(Havas.) — Le texte du traité de paix avec l'Autriche adopté par le Conseil suprême ne comporte pas de modifications essentielles au point de vue territorial. Seule, la petite ville de Rackesberg a été rattachée à l'Autriche. La lettre d'envoi pose le principe de la responsabilité de l'Autriche dans la guerre ; elle fait allusion à l'origine du conflit et au rôle joué alors par les Habsbourg, rôle considérable partagé par l'Autriche et par la Hongrie. C'est la seule raison qui fait que les Alliés ne peuvent pas accorder à l'Autriche un traitement égal à celui des autres nations issues de la double monarchie comme les Tchéco-Slovaques, les Yougo-Slaves. Néanmoins, les Alliés reconnaissent, vu le peu d'étendue de son territoire et sa population limitée, que l'Autriche, ne devant guère avoir plus de six millions d'habitants, il est impossible de ne pas l'aider économiquement et financièrement, de façon à lui assurer la possibilité d'existence. La lettre d'envoi fait allusion à la clause s'élevant contre toute tentative de propagande en vue du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.

La délégation bulgare

Paris, 31 août.

(Havas.) — La délégation bulgare a fait parvenir une note au secrétariat de la conférence.

Le problème de Fiume

Paris, 31 août.

On annonce que M. Tittoni rencontrera M. Lloyd George près de Deauville. Ils s'entretiendront de la solution envisagée pour le problème de Fiume. La solution consisterait à faire de Fiume une ville italienne. L'arrière-pays serait loué à bail par la Société des nations.

L'amende d'un million

Paris, 31 août.

On sait que l'Allemagne avait soulevé des objections au sujet de l'amende d'un million, exigée de la ville de Berlin, après le meurtre du sergent Mannheim. *L'Echo de Paris* apprend que l'Allemagne, après un échange de vues, a versé cette somme au gouvernement français, qui la remettra à la Croix-Rouge internationale.

Nouvelles diverses

Samedi matin, les soldats français Monjet et Claudius, condamnés à mort le 13 juin par le quatrième conseil de guerre à Paris, ont été fusillés à Vincennes.

— M. Wilson a envoyé au Sénat américain le traité relatif à la Pologne et l'accord sur l'occupation du Rhin.

— Le président Wilson compte visiter au cours de sa tournée de conférences trente villes, dont Indianapolis, Saint-Louis, Minneapolis, Seattle, San Francisco, Denver ; il se propose de rentrer à Washington le 30 septembre.

— *L'Excelsior* de Paris précise que les prisonniers de guerre allemands occupés à la reconstruction des régions libérées ne partiront pas avant le 19 septembre.

— Les élections à l'Assemblée nationale hongroise auront lieu dans le courant de ce mois de septembre.

L'AFFAIRE JUDET

M. Faralicq, commissaire aux délégations judiciaires, a perquisitionné, hier, chez M. Montrion, à Courbevoie (près Paris), qu'on avait désigné comme ayant été secrétaire de M. Judet. M. Montrion était en villégiature en Savoie ; il a été rappelé par télégramme à Paris, afin de donner tous éclaircissements nécessaires à la justice. M. Montrion est revenu aussitôt et a assisté à la perquisition.

Le magistrat a saisi quelques papiers qu'il a remis aux officiers du 3me Conseil de guerre. On ne sait rien d'officiel sur le résultat de cette perquisition.

M. Montrion a protesté formellement contre le bruit qu'il avait été le secrétaire de M. Judet ; il était son ami, et voilà tout. Il n'a pas nié lui avoir rendu des services en cette qualité d'ami ; il s'est occupé notamment de la liquidation de petites affaires que M. Judet n'avait pu achever, lors de son départ. Mais c'est M. Judet qui a lui-même opéré son déménagement.

« C'est le 20 mars 1918 que M. Ernest Judet partit pour la Suisse, où se trouvaient déjà ses enfants. Contrairement à ce qu'on a déclaré, M. Judet ne partit pas subitement et sans réflexion. Il y a vingt ans qu'il avait pris l'habitude de se rendre chaque année en Suisse.

« De Suisse, M. Judet m'écrivit souvent pour différentes affaires sans importance : règlements de factures de plombiers, d'électriciens, petites notes en retard, etc. Puis, notre correspondance s'espaça. Certaines de mes lettres, d'ailleurs, ne lui parvinrent point. D'autre part, quelques missives qu'il m'adressa ne me touchèrent jamais. Il s'ensuivit quelque incohérence dans notre correspondance. Je compris que le contrôle postal agissait. »

***

La *République de l'Isère* publie l'information suivante :

Un de nos concitoyens, qui a bien connu l'ancien directeur de l'*Eclair*, nous a donné à son sujet, ces intéressants renseignements :

« Je ne serais pas surpris qu'après s'être installé en Suisse, pays qu'il aime beaucoup et où il avait souvent manifesté son intention d'aller finir ses jours, M. Ernest Judet ait repris quelques-unes de ces anciennes relations internationales.

« Vous savez que M. Judet était un spécialiste des questions de politique étrangère. Il avait, de ce fait, de nombreuses relations en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Italie, en Russie, etc. ; puis, surtout, M. Judet avait une conception très arrêtée sur la politique que la France devait avoir en Europe.

« Sans être hostile à une entente avec l'Angleterre, il avait une grande méfiance vis-à-vis de cette puissance, dont il redoutait l'égoïsme historique. Il pensait, au contraire, qu'une fois la question d'Alsace-Lorraine réglée par voie d'accords, une alliance avec l'Allemagne et la Russie serait plus avantageuse pour la France.

« Pendant la guerre, M. Judet a fait de fréquents voyages en Suisse, muni de passeports délivrés par le gouvernement français. Il n'est pas douteux que, dans ses voyages, M. Judet était surveillé de très près ; mais il est acquis que chaque fois il rendait visite à notre ambassadeur à Berne, à qui il ne se gênait pas pour faire connaître son impression, qu'il a, également, très souvent communiquée aux membres du gouvernement français avec lesquels il était

en relation. C'est ainsi qu'à un moment donné il a fait savoir, à de hautes personnalités, que l'Allemagne, lasse de la guerre, ne demandait qu'à trouver un terrain d'entente pour faire cesser les hostilités.

« Etant donné ce que je viens de vous dire, il est à peu près certain que M. Ernest Judet, s'il en a eu l'occasion, a exposé ses conceptions de politique internationale, même à des personnalités ennemies. Qu'il y ait eu là quelque chose d'anormal, c'est ce que la justice nous dira. Mais jusqu'à preuve évidente du contraire, je me refuse à croire qu'Ernest Judet ait trahi, en quoi que ce soit, ce qu'il estimerait être les intérêts de la France. Quant à croire qu'il se soit livré à des tractations dans un but d'intérêt personnel, ses ennemis eux-mêmes n'oseraient pas le prétendre. »

⁂

Paris, 31 août.

Le *Matin* signale que le bruit continue à courir au Palais qu'une nouvelle arrestation est imminente, consécutive à l'affaire Judet. Le rapporteur du conseil de guerre a désigné les commissions rogatoires nécessaires pour rechercher les circonstances où Judet fut sollicité.

Dans une nouvelle interview de l'*Eclair*, M. Judet fait allusion au document imprimé existant à son domicile de Neuilly, lequel relate la conversation qu'il eut avec le premier secrétaire de l'ambassade anglaise auprès du Vatican, en février 1915, et qui reflète ses opinions sur l'Eglise, l'Angleterre et l'Allemagne. M. Judet a déclaré qu'il le publierait en temps opportun.

Les déclarations réitérées de Judet concernant sa volonté de rester en Suisse, produisent une impression très défavorable. L'*Eclair* affirme que si Judet ne se sentait pas coupable en quelque manière, il n'hésiterait pas à venir se constituer prisonnier, ne serait-ce que pour se justifier devant ceux qui si longtemps ont vu en lui le guide éclairé de l'opinion française.

Le *Matin* signale que, au Palais, on a marqué un vif étonnement que Judet n'ait pas révélé en temps opportun les tentatives ennemies pour le soudoyer et divulguer les noms des solliciteurs.

(On sait que M. Judet, en se retirant du journalisme, voulait consacrer ses loisirs à écrire un livre sur les relations d'amitié qu'il importe de faire régner entre la Suisse et la France. On ne voit donc pas quel crime abominable il aurait commis en choisissant notre pays comme lieu de séjour. Quant à sa méfiance de ce qui pourrait lui arriver s'il allait se livrer à la justice, elle ne serait déjà que trop justifiée par la crainte de se voir faire un procès de tendance par des ennemis politiques. L'obligation à laquelle on semble le condamner de dénoncer ceux qui auraient tenté de le soudoyer au profit de l'Allemagne n'est pas soutenable. Une chose même opportune ne devient pas pour autant une obligation.)

Paris, 31 août.

L'*Action française* a reçu de son correspondant en Suisse la communication suivante :

L'intermédiaire de Judet auprès du gouvernement allemand serait connu ; il s'agit d'un Suisse germanophile n'appartenant pas au monde du commerce ou de l'industrie, établi aux environs de Lucerne et lié d'amitié avec M. Judet depuis de longues années. Il serait venu en France à plusieurs reprises pendant la guerre, malgré les avertissements des agents du contre-espionnage français, notamment en 1915, 1916 et 1917, cela grâce aux recommandations de M. Judet, qui aurait toujours cherché à l'accréditer auprès du ministère des armements, où il fut écouté.

Paris, 31 août.

(Havas.) — Le journal l'*Œuvre*, examinant les pistes possibles de l'affaire Judet, signale qu'il a existé à Neuilly un peintre suisse alémanique qui échangea son prénom contre un prénom francisé et qui habitait un hôtel voisin de celui de M. Judet. Etant ami intime de celui-ci, l'artiste quitta Neuilly en 1914, lors de la déclaration de guerre, abandonnant également la villa luxueuse qu'il possède à Bry-sur-Marne. Actuellement, le peintre habite Lucerne. Il a également séjourné à Berne, et, depuis son départ, il a fait plusieurs courts séjours en France, notamment en 1915, accompagné de sa femme, Française, parente d'une personne dont le nom a été rendu célèbre par l'amitié que lui portait un directeur de journal. L'*Eclair* ajoute que l'attention de la Sûreté a été à plus d'une reprise attirée sur ce ménage.

Un article de la " Croix " de Paris

La question Judet et le Pape

Frane écrit dans la *Croix* :

« Que la justice suive son cours ! » avons-nous dit et répété à propos de l'affaire Judet, publiant exactement document accusateur et démenti et avertissant avec soin que Judet n'était pas un « dirigeant catholique » et que, par suite, les catholiques n'avaient pas à se troubler des vagues menaces proférées contre eux à cette occasion par des organes intéressés à les déconsidérer ou à les diviser.

Aujourd'hui, dans l'*Avenir*, M. Jules Rateau publie une information que des adversaires du catholicisme vont exploiter largement. Ils ont du reste déjà commencé.

Le 2 juin 1915, dit-il, il fut reçu par le Pape et reçut de lui des déclarations destinées à un journal de Paris qui ne les publia pas. C'était peu avant la fameuse interview Latapie qui fit couler tant d'encre à l'époque.

Voici, à titre documentaire, ce que dit M. Jules Rateau :

« Comme nous insistions sur les atrocités commises par les Allemands en Belgique et en France, le Pape s'écria :

« Mais comment voulez-vous que moi, qui suis non pas seulement le Pape de la France, mais le Pape de toute la chrétienté, je puisse vous départager ! Comment, dans votre épouvantable lutte avec vos ennemis, puis-je distinguer le juste de l'injustice !

« A cette même place où vous êtes assis près de moi, se trouvait, il y a quelques jours, un Français, et un Français important, qui me disait que, en France, on tuait les prisonniers allemands ! »

Quelque compréhensibles que nous parussent le souci du Pape et son désir d'opposer dans nos esprits, au récit des cruautés allemandes, l'exemple d'atrocités qui nous seraient imputables, nous protestâmes avec indignation. Qu'un Français, et un Français important, ait osé se faire auprès de Benoît XV l'écho d'une pareille accusation dirigée contre nous, cela nous remplissait de confusion et de colère.

Le Pape s'en aperçut et, avec sa finesse sacerdotale, il convint du défaut de preuves et de l'insuffisance de l'argument lancé contre nous, et il fit dévier la conversation sur l'attitude des Russes en Galicie.

Le lendemain de ce jour, me trouvant avec des journalistes italiens, j'appris par eux qu'il était de notoriété publique, à Rome, que M. Judet, directeur de l'*Eclair*, avait eu, tout récemment, plusieurs entrevues secrètes avec le Pape Benoît XV.

Au point de vue de cette conversation, ajoute la *Croix*, il convient d'abord, toujours à titre documentaire, de citer cette déclaration de Judet faite au *Matin* :

— On vous reproche vos relations avec le Vatican pendant la guerre.

— Je suis allé à Rome trois fois durant la guerre, deux fois en 1916 et une fois en 1917, où j'allais avertir le Vatican que je vendais l'*Eclair*. On a pu croire que je m'étais livré à cette occasion à des tractations relatives à la reprise des relations diplomatiques et à la renonciation du Concordat. Il n'en est rien.

Ces visites au Pape ont failli me faire passer pour l'intermédiaire de M. Caillaux avec le Vatican. Déjà on voulut me compromettre à ce propos. Le 7 août 1918, M. Daru, commissaire aux délégations judiciaires, vint me voir à Gunten. Il me demanda textuellement : « N'êtes-vous pas l'intermédiaire de M. Caillaux avec le Vatican ? »

Je lui fournis toutes explications utiles. Je vis, quelques jours plus tard, M. Dutasta, qui était encore notre ambassadeur à Berne.

Il me déclara au cours de cet entretien : « La piste ne sera pas suivie. »

Notons en passant, dit la *Croix*, que dans cette interview du *Matin*, Judet déclare « avoir été pressenti avant la guerre par des capitalistes allemands ou italiens, et pendant la guerre avoir reçu des propositions ». « On mettait de l'argent à ma disposition, dit-il, j'ai toujours refusé avec énergie. »

Pour en revenir à l'audience accordée par le Pape à Judet, on remarquera :

1° Que M. Rateau lui-même est loin de pouvoir affirmer que c'est de Judet que Benoît XV tenait les paroles ;

2° Que le Pape, tout en rappelant la parole qui lui avait été dite, pour montrer qu'il était obligé de se tenir au-dessus du conflit, ne la prenait pas à son compte, loin de là ;

3° Que les hommes équitables ne doivent accepter qu'avec la plus grande prudence tout ce qui se rapporte aux entretiens privés du Pape, à qui il est facile, sous cette forme, de prêter beaucoup de paroles qu'il n'a pas dites ou qu'on n'a pas bien comprises, ou dont le contexte de la conversation seul fixe le vrai sens.

Pour terminer cette note par une réflexion essentielle, ajoutons, dit la *Croix*, qu'il est de notoriété publique que, dans les rapports italiens transmis au gouvernement français par ses agents à Rome, il y a eu une foule de « cancans » absolument faux, et que même parmi les dépêches publiées au cours des hostilités dans un but évidemment tendancieux contre le Pape, il y en a qui ont été purement et simplement fabriquées ou défigurées à Paris. C'est une honte, mais c'est ainsi.

Le « Goliath » retrouvé

Paris, 31 août.

(Havas.) — Dans un télégramme, adressé à la maison Farman, Bossoutrot, pilote d'un avion Goliath, annonce que l'équipage de l'avion arrivera au début de septembre à Saint-Louis (Sénégal). Le pilote dit que le voyage s'était effectué au-dessus de la mer, au milieu des nuages, et que la panne a été causée par la rupture d'un boulon de l'hélice droite. Il ajoute que l'avion a volé 35 minutes avec un seul moteur ; mais, celui-ci chauffant et la température étant trop élevée, il a dû atterrir sur une place en pente douce par la marée haute. Le pilote a effectué un virage ; mais l'avion est entré dans la mer et s'est brisé. Le lieu de l'atterrissage se trouve à 180 kilomètres de Saint-Louis. L'équipage est resté six jours sans sauvetage, en faisant de l'eau douce avec un alambic qu'il avait eu la précaution d'emporter. Il a été trouvé par des indigènes qui avaient aperçu les feux allumés chaque nuit par l'équipage, puis par une caravane envoyée à sa recherche.

Les élections bulgares

Sofia, 30 août.

Les élections législatives bulgares se sont effectuées d'après le système proportionnel et dans l'ordre et le calme les plus parfaits.

Les résultats sont les suivants : agrariens (chef Stamboliisky), 85 sièges ; socialistes extrémistes (chef Blagoff), 47 ; socialistes modérés (chef Sakasoff), 39 ; démocrates (chef Malinoff), 29 ; populistes (chef Guéchoff), 19 ; radicaux (chef Tzanoff), 8 ; progressistes (chef Daneff), 8 ; nationaux-libéraux (chef Guénadieff), 1 ; nationaux-libéraux (chef Petcoff), 1 ; libéraux (chef Radoslavoff), 0 ; jeunes libéraux (chef Tontcheff), zéro.

La plupart des libéraux ont voté pour les socialistes extrémistes. Les musulmans de la Thrace ont voté pour différentes listes et ont obtenu, en coalition avec différents partis bulgares, quelques sièges. Parmi les Turcs élus en Thrace se trouve aussi Edhem Roukhi, un des députés musulmans qui naguère ont protesté contre l'idée de la cession de la Thrace à la Grèce. Aucun grec n'a été élu.

Les protestations des Monténégrins

Rome, 30 août.

Un groupe de députés monténégrins a adressé au Parlement et au Sénat italien une protestation dans laquelle ils s'élèvent contre le traitement injuste et indigne de leur pays par les grandes puissances. Les grandes puissances ont toléré que des troupes serbes tentent de détruire la liberté de l'Etat monténégrin. Le peuple monténégrin a versé depuis des siècles son sang pour son indépendance. Il demande que les troupes serbes quittent aussi vite que possible le territoire monténégrin, où elles exercent un régime de terrorisme inouï.

Turcs contre Grecs

L'Agence d'Athènes reçoit de Constantinople : Le village grec de Boursulou, dans le villayet de Brousse, a été dernièrement incendié par de nombreux gendarmes turcs, qui y avaient pénétré. De 90 maisons que comptait ce village florissant, 72 furent complètement détruites. Le comité des réfugiés grecs de Constantinople et la mission américaine vinrent immédiatement au secours des malheureuses victimes des persécutions turques.

Trains internationaux

Paris, 31 août.

Vu la reprise des relations par chemins de fer entre la France, l'Angleterre, la Belgique et les pays orientaux, la conférence des représentants de tous les pays intéressés, ayant qualité pour discuter les questions techniques et prendre des engagements d'ordre politique, s'est tenue à Paris, depuis les premiers jours d'août. La réunion plénière aura lieu le 6 septembre, où le programme des relations internationales par voie ferrée sera arrêté dans ses détails :

1° Organisation définitive du Simplon-Orient avec voiture directe de Paris à Bucarest et de Paris à Belgrade au 15 octobre. Les voitures à destination de Belgrade iront jusqu'à Athènes. A la même date, le train Ostende-Bruxelles-Milan sera établi pour correspondre à Milan avec le Simplon-Orient. Les conventions entre pays intéressés ont été signées le 22 août.

2° Le train Paris-Prague-Varsovie par Strasbourg-Nuremberg fonctionnera le 15 septembre et dans les pays allemands intéressés ; il a été établi dans la conférence de Strasbourg, le 30 août, et sera soumis à l'approbation de la séance plénière le 6 septembre.

3° L'adoption d'une convention de Paris destinée à remplacer la convention de Berne pour régler la question de la lettre de voiture internationale, l'unification des tarifs et le dispositif des transports internationaux, qui est déjà rédigée, est actuellement soumise à l'étude des parties intéressées et sera définitivement adoptée le 6 septembre.

Les Habsbourg en Suisse

Lausanne, 30 août.

L'Agence télégraphique suisse communique de source compétente :

« Le *Temps* du 29 août publie un article de Lausanne, intitulé : « Les intrigues des Habsbourg en Suisse », qui contient d'une part des non-sens et d'autre part des inexactitudes. En opposition à quelques-unes de ces inventions, il est établi que dans la villa Prangins, où réside l'ex-empereur Charles, on n'a pas connaissance de la rencontre de Lucerne, si une telle, somme toute, a eu lieu. Le 17 août, anniversaire de l'ex-empereur Charles, quelques hôtes se trouvaient, en effet, à la villa Prangins. Mais, parmi ceux-là ne se trouvaient justement pas le comte Berchtold, le prince Windischgrætz et le baron Chlumetzky. On voit vraiment trop bien pourquoi l'on prétend toujours que précisément ces personnages se sont rendus à la villa Prangins. Le comte Andrassy ne s'est pas rendu en Hongrie chargé d'une mission quelconque de l'ex-empereur. A la villa Prangins, on ignore du reste où se trouve actuellement le comte Andrassy. On peut juger d'après cela la valeur des informations du correspondant du *Temps* à Lausanne. »

Internationale postale

Paris, 31 août.

(Havas.) — Le congrès de la confédération postale française comprenant les agents, les sous-agents et ces ouvriers des postes, télégraphes et téléphones a adopté le principe d'une internationale postale. Une commission a été nommée pour établir un rapport à ce sujet.

La prise de Pleskau

Mittau, 1er septembre.

(Wolff.) — A la suite de la prise de Pleskau par les bolchévistes, la situation sur ce front est devenue sérieuse.

Dans une conférence qui a eu lieu à la mission anglaise avec le représentant du commandement suprême esthonien et les chefs du détachement Keller, un accord a été établi relativement à l'occupation commune du front.

Stockholm, 1er septembre.

(Wolff.) — On mande de Reval au *Politiken* que la prise de Pleskau est un grave coup pour l'armée du général Judenitch, qui est complètement anéantie et a perdu d'immenses approvisionnements.

D'après une information de la même source, des pourparlers de paix ont lieu entre le gouvernement des soviets et le gouvernement esthonien.

Le départ du général américain

Paris, 1er septembre.

(Havas.) — Le général Pershing est parti dans la soirée de dimanche pour Brest. Il a été salué à la gare par M. Clémenceau, le colonel Penelon, représentant de M. Poincaré, M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, les membres du corps diplomatique, MM. Tardieu, les généraux Berdoulat, Dubail, Alby et l'amiral Ronarch.

Au Palatinat

Paris, 1er septembre.

(Havas.) — Reproduisant une information de l'agence Wolff sur le Palatinat, disant que la tentative de coup de main que l'on attendait depuis quelques jours paraît s'être déclanchée cette nuit, le *Temps* dit :

« Wolff, avec son système coutumier d'insinuations et de calomnies, prétend que des soldats français « auraient, paraît-il, participé au combat. » Le *Temps* ajoute : « Aucune information officielle n'ayant été publiée à Paris, on ne peut savoir exactement comment s'est produit de soulèvement relaté par Wolff, mais il est de notoriété publique que la grande majorité de la population du Palatinat ne manifesterait aucun attachement pour le gouvernement bavarois Hoffmann, qui prétendait maintenir sa souveraineté sur elle. Il est permis de penser que la mainmise du Reich sur l'armée bavaroise n'a pas contribué à rendre plus populaire en Palatinat le gouvernement bavarois, qui apparaît maintenant comme une simple succursale de Berlin. »

NOUVELLES RELIGIEUSES

La consécration de la basilique de Montmartre

Dans une lettre à ses diocésains, Mgr Amette, cardinal-archevêque de Paris, vient d'annoncer la consécration solennelle de la basilique de Montmartre pour le 16 octobre prochain, dans l'octave de la fête de saint Denys, à la veille de la fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Mgr Amette dit : « Ce sera un cantique d'action de grâces plus expressif encore que nous ferons monter vers le ciel en consacrant l'église du Vœu national. Ce temple avait été promis au Cœur de Jésus après une guerre qui laissait la France humiliée et mutilée ; il lui sera solennellement dédié après une autre guerre qui s'achève en une paix glorieuse et nous rend les chères provinces perdues. Il faut maintenant ajouter un mot à la devise du Vœu : ce n'est plus seulement la « France pénitente et dévouée », c'est la France reconnaissante, qui offre cet hommage au Christ et à son Cœur Sacré. Nous demandons à nos vénérés Frères les cardinaux, archevêques et évêques français de venir le lui offrir avec nous ! Les représentants de nos fidèles alliés, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Italie, des Etats-Unis et du Canada, sont invités à se joindre à nous. Notre Très Saint-Père le Pape daignera lui-même s'associer à notre hommage envers le Sacré Cœur. »

---

11 *Feuilleton de LA LIBERT*

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

—o—

Suzie avait pensé, naturellement, qu'une douleur épanchée s'allège, et avait essayé de parler de son père à Mme Norans. Chose singulière, elle ne trouva pas d'écho, et même elle comprit qu'elle avivait une souffrance. Le deuil sévèrement conservé, le culte intime dont était l'objet le portrait de M. Norans, les prières inlassées, les messes célébrées pour son repos, disaient assez clairement quel regret inconsolable lui gardait sa femme ; mais elle ne pouvait prononcer son nom sans que ses traits s'allérassent. Suzie comprenait autrement un souvenir si fidèle ; elle eût voulu que le nom de son père fût sans cesse sur leurs lèvres à toutes deux ; elle eût aimé entendre parler de lui, le connaître par des récits et des souvenirs. Mais, soit que Mme Norans fût jalouse de ces souvenirs, soit, plutôt, qu'elle faiblit devant la seule pensée de les rappeler, il était évident que la pensée de son mari était ensevelie au plus profond de son cœur, et qu'elle gardait pour elle seule sa douleur farouche et inconsolée.

A mesure, cependant, que l'ennui secret commençait à faire souffrir Suzie, son imagination s'éveillait, et cherchait plus vivement une cause à cette situation anormale. Elle en vint à se demander si la mort de son père n'avait pas été accompagnée de circonstances tragiques de nature à expliquer l'attitude et l'état d'esprit de Mme Norans. Et un jour elle écrivit à son frère, qu'elle ne connaissait guère, mais qu'elle aimait d'instinct, et qui avait pour elle le prestige de sa vocation, de son état. Il était assez âgé lors de la mort de leur père pour avoir gardé des souvenirs précis, et pour éclaircir une situation qui l'oppressait, tant elle se sentait séparée de sa mère et impuissante à la consoler.

Elle se reppela toujours le secret soulagement qu'elle ressentit lorsqu'elle se décida à cet épanchement et écrivit cette lettre...

« Cher Henry, Sabine m'a assuré que je puis t'ouvrir mon cœur, et que tu accueilleras avec indulgence même les folles pensées de mon imagination. Je viens à toi, non pas seulement parce que tu es mon frère, mais parce que tu es un religieux, capable, j'en suis sûr, de me conseiller et de me soutenir...

« Maman ne fit pas notre correspondance, et c'est d'elle que je veux te parler.

« Henry, elle est pour moi une énigme, une énigme sombre et douloureuse... Peut-être est-ce parce que je suis jeune, que je n'ai pas l'expérience des souffrances humaines, et aussi parce que je suis tentée de juger les autres d'après moi...

« Moi, si j'avais perdu un mari très cher, j'aurais eu un désespoir, mais je l'aurais aimé dans mes enfants... J'aurais senti toujours vivante la douceur d'être leur mère, et j'aurais surtout voulu les associer à mes souvenirs. Pourquoi maman n'agit-elle pas ainsi ? J'ai des réminiscences lointaines, confuses, mais attendries de ce pauvre père. Je le vois très beau, très tendre ; c'est lui qui m'avait donné ce petit nom de Suzie, et j'ai encore dans l'oreille, après tant d'années, l'intonation avec laquelle il le disait. Donc, j'aurais voulu parler de lui constamment, comme d'une personne vivante, comme d'un être seulement absent, qui peut me voir, m'entendre, me guider à travers la vie. Je suis avide de savoir ce qu'il pensait, ce qu'il désirait ; je voudrais que mille traits, rapportés par notre mère, ravivassent son image devant mes yeux. Me comprends-tu ? Cela me semble si naturel, de la part d'une mère, de garder chez ses enfants le souvenir de leur père, que j'en suis venu à me demander — et avec quel effroi ! — si la mort de ce cher pauvre papa n'a pas été accompagnée de détails cruels, tragiques... Oh ! Henry, tu vas être prêtre, et je peux tout te confier... J'ai été jusqu'à craindre qu'il ne se soit tué ! Et cette horrible idée m'expliquerait maman, mais à quel prix ! Cependant, je *veux* tout savoir, d'abord, si *cela* était, pour prier sans cesse, pour prodiguer la charité, les expiations aussi, — enfin, pour consoler maman en entrant dans sa peine. Mais j'espère que tu n'auras pas à me faire un si terrible aveu. Quelle raison y aurait-il eue à un tel désespoir ? Si ce qu'on dit est vrai, si nous sommes riches, il avait tous les bonheurs...

« Je vais attendre ta réponse avec angoisse. Songe que je n'ai pas d'amies, et qu'entre maman et moi il y a une barrière invisible, mais réelle, comme un abîme que je ne sais pas franchir !... »

VII

Frère Henry à Suzie :

« Grâce à Dieu, chère petite sœur, je puis dissiper le cauchemar de la pauvre imagination. Quelle idée étrange et maladive as-tu eue là ? Non certes, notre père n'a pas commis l'acte irréparable dont la pensée te cause, je le comprends, tant d'horreur et de souffrance. Il est mort d'une maladie bien connue : une pleurésie. D'abord, on n'a pas cru à un danger mortel, mais, tout à coup, le mal s'est aggravé, et l'on m'a fait chercher au collège. Notre mère était forte, énergique, elle l'entourait de tendresse, et moi non plus je ne l'ai pas quitté. Quand je suis arrivé, il ne parlait plus, mais il s'était confessé le matin, et c'était là un retour à Dieu, car, malgré les belles qualités qui nous le faisaient tant aimer, il avait abandonné les pratiques religieuses. Il avait gardé assez de connaissance pour désirer me parler ; ses efforts étaient vains. Parfois son visage exprimait l'angoisse : il était encore si jeune, et la vie le tenait par tant de liens ! Mais alors maman se pencha sur lui, lui parlait tout bas, et la paix revenait à ses derniers moments. Pauvre mère ! On dirait qu'elle lui a donné toutes les réserves de son cœur... Il est mort calme, sous la dernière absolution du prêtre.

« Tu t'étonnes que la douleur de notre mère ait pris une forme si farouche, tu ne la comprends pas... Tu apprendras, chère petite, que chaque âme a sa forme, son mode d'être, que chaque douleur a son type, sa secrète et spéciale torture. Cependant, j'avoue qu'il y a, dans la souffrance qui te cause un tragique étonnement, quelque chose de morbide que moi non plus je ne m'explique pas. Notre mère a été tristement transformée par son chagrin. Après tant d'années, avec sa foi, avec la manière généreuse dont elle emploie son temps et sa fortune, avec, enfin, sa tâche maternelle, ce chagrin eût dû, non pas s'user, mais entrer dans une phase plus calme. En y réfléchissant, j'en suis venu à croire qu'il y a là une cause à la fois physique et mentale. Maman a conservé ses facultés aimantes aussi bien que ses rares dons intellectuels ; mais un ressort est brisé en elle, et, qu'elle ait été terrassée sans combat à ce premier moment, où qu'elle ait mal lutté contre le désespoir, elle est probablement aujourd'hui incapable de réaction. Son système nerveux doit être malade, malgré une apparente énergie. J'ai vainement essayé d'agir sur elle depuis que je porte le saint habit. Ou elle est malade, ou il y a en elle quelque chose que j'ignore comme toi. Prions, entourons-la de tendresse, moi, de loin, toi de tout près, et espérons qu'un jour nous la verrons entière.

« Sabine t'a, m'a-t-elle dit, mise en garde contre le désir qu'a notre mère de voir tous ses enfants religieux. Tu peux être à Dieu dans le monde, et Sabine, qui te connaît mieux que moi, ne croit pas que tu sois destinée à notre vie.

« J'espère qu'avant très longtemps je retournerai en France, et nous causerons alors à cœur ouvert. Aie confiance ; j'ai toujours pensé que c'est à toi qu'est réservée la joie de rattacher notre mère à la vie. »

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'indique le domicile précédent et n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

Confédération

Les élections au Conseil national

Il y aura lutte, le 26 octobre, au pays de Schwytz. La députation schwytzoise au Conseil national se compose de MM. Bueler, von Helflingen et Steinegger, les deux premiers conservateurs, le troisième radical. Jusqu'ici, aucun désistement ne s'est produit. Les deux partis principaux iront aux urnes chacun avec une liste complète de trois noms. La *Nouvelle Gazette de Zurich* semble craindre pour le siège de la minorité libérale, et elle conseille à ses amis politiques schwytzois de porter, outre M. Steinegger, un jeune radical, afin de capter les suffrages des éléments libéraux avancés et des employés à traitement fixe, qui, sans cela, donneraient leurs voix à l'un des candidats que l'extrême gauche ne manquera pas de lancer.

***

Le congrès du parti démocratique du canton de Zurich, réuni hier, dimanche, a pris position au sujet des élections au Conseil national. Il a accepté les propositions de son comité central, qui sont les suivantes :

Le parti démocratique zuricois ira au scrutin en refusant toute fusion et toute politique de bloc ; le comité central est autorisé, si la demande en est faite par d'autres partis, à combiner sa liste avec d'autres partis, qui se placent sur le terrain national.

***

L'assemblée des délégués de l'Union des paysans du canton d'Argovie a décidé de présenter une liste indépendante pour l'élection du Conseil national. Toutefois, l'Union est disposée à combiner sa liste avec celle du parti libéral, à l'exclusion de tout candidat jeune radical, ou avec celle des artisans et industriels. L'Union recommande encore aux paysans conservateurs-catholiques de voter la liste catholique-conservatrice, pour autant que celle-ci portera un nom d'agrarien, ou d'appuyer une liste d'agrariens conservateurs-catholiques.

***

Le congrès des socialistes saints-gallois vient de se prononcer au sujet des élections au Conseil national. Il a décidé, suivant la proposition du comité du parti, de présenter une liste complète de douze candidats dans laquelle les noms de MM. Huber, de Rorschach et Keel, de Saint-Gall, seront cumulés.

***

L'assemblée des délégués du parti démocratique et ouvrier saint-gallois, tenue hier, a décidé, en ce qui concerne les élections au Conseil national, de porter les deux députés actuels, MM. Scherrer-Füllemann et Weber, et de présenter, en outre, huit nouveaux candidats. L'assemblée a refusé d'établir une liste combinée avec d'autres partis.

***

M. le conseiller national Koller, député radical du 3me arrondissement (Zurich) depuis 1907, ne sera plus candidat, aux prochaines élections.

Les démissions au Palais fédéral

On annonce la retraite de M. Flückiger, directeur du bureau fédéral des constructions. Pour lui succéder, on parle de son adjoint, M. Oscar Weber.

Une mission suisse en Pologne

Le Conseil fédéral a décidé de déléguer M. Dunod, ancien ministre à Pétrograd, en mission extraordinaire et temporaire à Varsovie, afin d'entrer en relations avec le gouvernement polonais au sujet de toutes les questions d'ordre politique et économique intéressant la Suisse.

Suisse et Liechtenstein

M. le Dr Emile Beck, conseiller de légation, professeur agrégé à l'université de Berne, est accrédité en qualité de chargé d'affaires de la principauté de Liechtenstein auprès de la Confédération suisse.

Bureau international de la paix

Le conseil du bureau international de la paix tient séance ces jours-ci, à Berne, sous la présidence de M. La Fontaine (Belgique). La discussion a porté sur l'activité du bureau pendant la durée de la guerre. Cette activité a été approuvée. Sont représentés à la conférence : la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, le Portugal, la Suède et la Suisse.

Presse

Le *Genevois*, organe du parti radical, qui paraissait depuis quelques semaines sur une seule feuille, suspend sa publication. Il ne veut plus être « un organe étroit de parti », parce que, dit-il, outre qu'un organe de parti ne peut vivre par ses seuls moyens financiers, la mentalité nouvelle des masses tend à élargir les anciens cadres politiques.

M. Abel Vaucher, de Neuchâtel, a été nommé rédacteur en chef de la *Sentinelle* de La Chaux-de-Fonds.

Le sort de Platten

On est fort en peine, dans les milieux socialistes, au sujet de Fritz Platten, le conseiller national, grand meneur de la grève générale, qu'on croit avoir été incarcéré en Roumanie, au retour d'une visite qu'il avait faite à son ami Lénine. Le pape Greulich, qui avait cru devoir attirer l'attention du Conseil fédéral sur la mésaventure survenue à Fritz Platten, a reçu, du Département politique, l'assurance que le gouvernement fédéral interviendrait en faveur du prisonnier, s'il apprenait que Platten n'était pas traité suivant les lois roumaines. Tant qu'il n'a pas de preuve du contraire, le Conseil fédéral n'a aucune raison d'intervenir.

Berne, 31 août.

Au département politique, on n'a pas connaissance de la nouvelle donnée par le *Populaire*, de Paris, annonçant l'assassinat, en Roumanie, de Fritz Platten.

Les administrations socialistes

La commune socialiste de Renens n'a plus même d'argent pour payer son taupier, dit la *Gazette*. Elle a suspendu ses payements dès le 19 août et la Banque cantonale vaudoise a refusé de lui prêter de l'argent.

Leur jeunesse

Sur l'ordre du bureau international des jeunesses ouvrières socialistes, le comité central des jeunesses socialistes suisses invite ses adhérents à participer, le 7 septembre, à une manifestation internationale en faveur de la troisième Internationale.

Depuis quelques jours paraît à Bâle la *Neue Jugend*, organe de la jeunesse communiste, qui se distingue par sa violence.

Leurs journaux

Dans un article sur la chute du bolchévisme hongrois, le *Volksrecht* de Zurich reproche au *gouvernement sanguinaire de Bela Kun la faiblesse* et la mansuétude dont il a fait preuve *vis-à-vis de ses ennemis*. « *Du point de vue du* communisme, écrit-il, on doit affirmer que ce gouvernement n'a pas employé suffisamment la terreur, cette arme éminemment révolutionnaire. »

Féminisme socialiste

L'Avvenire del Lavoratore du 30 août annonce comme imminente la constitution d'un cercle socialiste féminin à Lugano.

CATHOLIQUES ARGOVIENS

Plus de 10,000 catholiques argoviens, réunis en congrès, hier, dimanche, à Baden, ont voté une résolution réclamant l'abolition sans réserve de toutes les dispositions d'exception portant atteinte aux droits de l'Eglise, notamment l'alinéa 4 de l'article 50 et les articles 51 et 52 de la Constitution fédérale. La résolution réclame, en outre, l'abrogation de la loi argovienne excluant des examens d'Etat les élèves Jésuites, ainsi que l'abolition de la disposition prévoyant que les théologiens catholiques romains doivent subir un examen d'Etat.

La résolution se prononce contre l'entrée de la Suisse dans la Société des nations, parce que la Papauté, sans laquelle une paix durable ne peut être établie, en est exclue, et parce que cette société n'est pas une société des peuples, mais des Etats victorieux.

La résolution se termine par un vœu en faveur du Vorarlberg.

Echos de partout

ELLE N'A RIEN SU DE LA GUERRE

On cite le cas d'une dame qui vient de mourir à l'âge de 100 ans et 8 mois à Hounslow (Angleterre) et qui n'a rien su de la guerre. Son entourage, afin de ménager sa santé, tint la vieille dame dans l'ignorance la plus complète des *événements. Quand ses petits enfants*, revêtus de l'uniforme khaki de l'armée anglaise, venaient la voir, elle disait ne pas comprendre pourquoi l'on se faisait militaire quand c'était pour porter un habit de terrassier ; de son temps, les officiers s'habillaient comme des messieurs et portaient des tuniques rouges chamarrées d'or.

Quand les zeppelins ou les avions venaient au-dessus de la ville, on mettait à la centenaire deux ou trois bonnets de nuit en plus afin qu'elle n'entendît pas les explosions des bombes. On ne put pas lui *expliquer* la cause des restrictions alimentaires autrement que par une disette générale, et la vieille dame disait en soupirant, quand on lui comptait ses morceaux de sucre : « Le monde était bien mieux gouverné de mon temps. »

MOT DE LA FIN

Réflexion de la ménagère à l'épicier :

— Faudra bientôt que je vienne avec des billets de banque dans mon panier et que je m'en retourne avec la marchandise dans mon porte-monnaie.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Contrebandiers arrêtés

Les gardes-frontière français ont arrêté près de Moillesulaz un commerçant de Savoie qui tentait d'exporter en Suisse 1000 kilos de beurre et 600 douzaines d'œufs. Ces marchandises, ont été confisquées.

Deux maraîchers suisses, MM. Malherbe père et fils, domiciliés à Valleiry (France) ont été surpris au moment où ils amenaient à la frontière genevoise une certaine quantité de beurre et de fromage. Le père fut arrêté, tandis que le fils prit la fuite et se réfugia à Chancy.

SUISSE

Chute mortelle à la montagne

Au-dessus d'Embd (Haut-Valais), un *montagnard* a fait une chute mortelle du haut d'une *paroi de rocher. Il a été tué sur le coup.* La victime s'appelait Laurent Quirin.

Excursionniste disparu

L'étudiant zuricois Richard Billeter, parti de Zervreila, dans la région grisonne de Vals, *où il passait* ses vacances, pour faire l'ascension du Güferhorn, deuxième pyramide du groupe de l'Adula (3400 m.), a disparu sans laisser de traces depuis le 24 août. On suppose qu'il est tombé dans une crevasse.

FRIBOURG

Bourgeoisie de Fribourg

Une nombreuse assemblée de bourgeois de la ville de Fribourg, tenue hier matin à la Maison de justice, s'est prononcée à une écrasante majorité, suivant les propositions du Conseil communal, pour la vente à la Commune de sept poses de terrain bourgeoisial, dont quatre poses et demie à Miséricorde et deux poses et demie à la Vignettaz.

Nous reviendrons, demain, sur la discussion, qui s'est terminée par un beau geste de la grande majorité de l'assemblée. Le terrain abandonné à la Commune sera cédé gratuitement aux constructeurs bourgeois et à raison de 50 centimes le mètre carré aux constructeurs non bourgeois.

Hommage à M. le conseiller national Cailler

Considérant les services distingués rendus au pays par M. Cailler, conseiller national, et plus particulièrement le développement économique que les usines Cailler ont valu à la Gruyère, la commune de Broc a décerné au grand industriel *la bourgeoisie d'honneur.*

Chute mortelle

La semaine dernière, un domestique originaire de Charmey, M. Jean Rime, 67 ans, travaillant chez M. Pauchard, à Bretlières, près Barberêche, est tombé du haut d'un fenil sur l'aire de la grange. Il a été relevé sans connaissance et dans un piteux état. Conduit à l'Hôpital des Bourgeois à Fribourg, il y a succombé peu après son arrivée, à une fracture de la colonne vertébrale.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 1er septembre

Les cours ci-après s'entendent pour les chiffres et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	69 —	71 —
Londres (livre st.)	24 65	24 05
Allemagne (marc)	25 65	27 65
Italie (lire)	56 75	58 75
Autriche (couronne)	9 70	11 70
Prague (couronne)	19 —	21 —
New-York (dollar)	5 44	5 84
Bruxelles	66 75	68 75
Madrid (peseta)	106 30	108 30
Amsterdam (florin)	211 30	213 30
Pétrograd (rouble)	24 —	31 —

Marché de Fribourg

Prix du marché du 30 août 1919 :

Œufs, 1 pour 40-45 centimes. Pommes de terre, les 5 lit., 80-90 cent. Choux, la pièce, 30-60 cent. Choux-fleurs, la pièce, 30-70 cent. Carottes, la botte, 20 cent. Salade, les 2 têtes, 15 c. Pois, le litre, 40-60 cent. Haricots, les 2 lit., 40-50 cent. Poireau, la botte, 15-20 cent. Epinards, la portion, 20 cent. Laitue, la tête, 10 cent. Oignons, le paquet, 20-25 cent. Concombres, la pièce, 10-20 cent. Raves, le paquet, 15-20 cent. Côtes de bette, la botte, 10-15 cent. Champignons, l'assiette, 40 cent. Rhubarbe, la botte, 30 cent. Tomates, le kilo, 60-70 cent. Pommes, diverses sortes, les 2 lit., 30-50 cent. Poires, diverses sortes, 2 lit., 30-60 cent. Myrtilles, le lit., 90 cent. Mûres, le lit., 80 cent. Framboises, le lit., 90 cent. Prunes, le kilo, 60-80 cent. Pruneaux, le kilo, 70-80 cent. Raisin, le ½ kilo, 90 cent.-1 fr. 20. Citrons, la pièce, 15 cent.

Calendrier

Lundi 1er septembre

Saint GILLES, abbé

Saint Gilles quitta la Grèce, sa patrie, et se retira dans le désert, pour se soustraire aux honneurs que lui attiraient ses vertus et ses miracles.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 1er septembre

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE C.

Août	26	27	28	29	30	31	1	Septemb.
7 h. m.	16	13	15	20	8	7	11	7 h. m.
11 h. m.	19	15	17	21	9	15	13	11 h. m.
7 h. s.	18	17	17	20	11	12		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 1er septembre, midi.

Le ciel va s'éclaircir lentement. Température à peu près normale.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 3 DOSES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

Dernière Heure

Le pacte franco-anglais-américain

Milan, 1er septembre.

On mande de Paris au *Secolo* :

L'*Œuvre* publie un article hostile à la ratification du pacte de garantie franco-anglo-américain.

La potasse allemande

Amsterdam, 1er septembre.

Les journaux anglais annoncent que, dans la quinzaine prochaine, on attend en Angleterre 50,000 tonnes de sels de potasse achetés par le gouvernement britannique en Allemagne et dont la valeur est évaluée à quelques centaines de milliers de livres sterling.

Les conseils d'ouvriers

Berlin, 1er septembre.

Le conseil exécutif indépendant de Grand Berlin a décidé, à la suite des mesures prises par le gouvernement, de suspendre tous les préparatifs pour l'élection des conseils d'ouvriers de Berlin.

Le Schleswig

Copenhague, 1er septembre.

(*Wolff.*) — Le *National Tidende* apprend au ministère de Copenhague, relativement à l'affaire du Schleswig septentrional, que la commission internationale a été invitée à intervenir contre les saisies opérées par les autorités allemandes dans le Schleswig septentrional et que le ministre pour le Schleswig septentrional a demandé alors au ministère des affaires étrangères d'adresser une protestation à Berlin. Le *National Tidende* ajoute que parmi les marchandises séquestrées par l'Allemagne, il s'en trouve qui avaient été séquestrées précédemment par l'Allemagne lorsqu'elle avait été obligée de lever le séquestre à la suite d'une protestation faite à Berlin.

L'agence Wolff déclare à ce sujet : Cette nouvelle est considérée, dans les cercles bien informés de Berlin, comme invraisemblable. Les marchandises séquestrées étaient des marchandises transportées par des spéculateurs dans le Schleswig septentrional pour les soustraire au contrôle de l'Etat et pour les faire sortir du pays en réalisant un gain au cas où certaine partie du pays passerait au Danemark. Les intérêts de la population du Schleswig septentrional ne seraient pas touchés. La commission internationale et le gouvernement danois ne voudront pas se prêter à la protection de spéculations malpropres. On n'a pas connaissance d'une protestation du gouvernement danois à l'occasion de saisies antérieures.

Dans les ports allemands

Copenhague, 1er septembre.

(*Wolff.*) — Le *Berliner Tidende* reproduit une information du journal du Schleswig septentrional *Dibbolposten*, selon laquelle le commandant du croiseur français *Marseillaise* a déclaré, au cours d'un dîner, qu'il était chargé d'apporter le salut de la commission internationale et que, sans attendre la ratification du traité de paix, une délégation internationale serait envoyée au Schleswig septentrional pour y commencer ses travaux.

L'agence Wolff fait remarquer à ce sujet :

« Suivant des *renseignements puisés à source* bien informée, l'office des affaires étrangères a reçu de M. Clémenceau une note aux termes de laquelle les puissances alliées et associées veulent envoyer à Flensbourg, *déjà avant l'entrée* en vigueur du traité de paix, une délégation de la commission internationale. En réponse à cette note, le gouvernement allemand a déclaré qu'aux termes du traité une pareille façon de procéder est inadmissible sans l'assentiment du gouvernement allemand. »

Berlin, 1er septembre.

La commission d'armistice des Alliés a répondu à la protestation de la commission d'armistice navale allemande contre le voyage du croiseur français *Marseillaise* que cette protestation serait portée à la connaissance du gouvernement français.

La commission de la marine des Alliés a soutenu récemment le point de vue que les navires de guerre des Alliés peuvent aborder dans les ports allemands sans avis préalable. Le gouvernement allemand a contesté cette manière de voir, qui n'est pas conforme aux conditions de l'armistice et équivaudrait à une sensible limitation des droits de souveraineté de l'Allemagne, et il a prié de réduire au strict nécessaire les escales dans les ports allemands. Les arrangements pris avec les Alliés au sujet de l'entrée des ports allemands, pour l'exécution des conditions de l'armistice, arrangements aux termes desquels les navires de guerre chargés de cette tâche doivent être annoncés 24 heures à l'avance, tiennent compte de tous les intérêts légitimes des Alliés.

Copenhague, 1er septembre.

(*Wolff.*) — Le *Politiken* annonce que les signaux maritimes dans la rade de Sonderbourg ont été enlevés pour rendre plus difficile le voyage du croiseur *Marseillaise*.

On communique de source compétente au sujet de cette nouvelle que l'on a entrepris depuis longtmps déjà l'enlèvement ds signaux maritimes qui servaient à des buts spéciaux de la marine et qui sont devenus actuellement inutiles. La suppression de ces signaux n'est nullement en rapport avec le voyage du *Maiseillaise*.

Les Allemands en Lettonie

Milau, 1er septembre.

(*Wolff.*) — Dans un ordre du jour à ses troupes, dans lequel il rappelle que, le 25 août, 200 hommes environ, soldats allemands et Allemands au service de la Russie, ont parcouru la ville en se livrant au pillage, vidaient le bâtiment de la mission lettone et tentaient ensuite de piller la banque lettone, le général von der Goltz annonce que des mesures ont été prises pour parer au retour de pareils incidents et que tous les pillards seront fusillés sans merci.

Entre Russes

Reval, 1er septembre.

(*Bureau de presse esthonien.*) — Selon une information officielle de l'état-major de l'armée du nord-ouest, le commandant en chef russe a donné l'ordre d'arrêter l'état-major de Balahovitch.

Selon la *Novoje Rossial*, la tentative faite pour arrêter Balahovitch a échoué. Celui-ci se trouverait en sécurité. Le journal ajoute que la perte de Plescau devrait être attribuée à ces incidents. Le motif du conflit serait une question de pouvoir entre Balahovitch et Joudenitch.

A Kronstadt

Helsingfors, 1er septembre.

(*Havas.*) — *L'état-major général a reçu un* rapport d'aviateur disant que, en survolant Kronstadt, il a observé des troubles parmi la foule. Des coups de feu auraient été échangés et il y aurait de nombreux morts.

Les Habsbourg en Suisse

Paris, 1er septembre.

(*Havas.*) — Relativement à un démenti, daté de Lausanne, au sujet d'intrigues des Habsbourg en Suisse, le *Temps* écrit :

« Ces rectifications paraissent destinées à dégager la responsabilité personnelle de l'empereur, mais on remarquera qu'elles ne s'appliquent ni au fait qu'une réunion a été tenue à Lucerne, ni au fait qu'une réception a eu lieu à Prangins, ni au fait qu'Andrassy est parti pour Budapest. »

Prisonniers allemands

Londres, 1er septembre.

(*Havas.*) — L'agence Reuter a reçu confirmation qu'à la suite de la décision du conseil suprême des ordres ont été donnés pour le rapatriement immédiat des prisonniers allemands détenus en France par la Grande-Bretagne. Un premier contingent de mille hommes a quitté la France dimanche.

Pour les régions dévastées

Paris, 1er septembre.

(*Havas.*) — Une assemblée, dite assemblée générale des régions dévastées, s'est réuni à la Sorbonne dans le but d'envisager les mesures pratiques à proposer au gouvernement pour la reconstitution rapide des parties de la France dévastées. M. Ribot, président, était assisté de MM. Magimot, Jonnart et Melin, et de tous les parlementaires des régions dévastées.

M. Ribot, dans son discours, a exprimé le regret que personne ne puisse dire aujourd'hui ni quand ni comment l'Allemagne, qui porte devant le monde la responsabilité de ces dommages, sera en mesure de les payer tous, comme on l'avait toujours dit. L'orateur conseille de prendre de rapides mesures, puis il fait l'éloge des poilus originaires des régions libérées qui, dès la rentrée de la guerre, s'accrochent à la terre natale et travaillent courageusement à la reconstitution. M. Ribot, très applaudi, a terminé en faisant appel à la solidarité de tous les Français.

Les cheminots portugais

Lisbonne, 1er septembre.

(*Havas.*) — Les cheminots reprendront le travail demain mardi.

Royalistes portugais condamnés

Lisbonne, 1er septembre.

(*Havas.*) — Le conseil de guerre de Porto a condamné à *trois ans de cellule les conspirateurs* monarchistes colonel Ferreira, Machado et lieutenant-colonel Bandeira.

Portugal et Allemagne

Lisbonne, 1er septembre.

(*Havas.*) Les journaux disent qu'un décret annoncera, le 2 septembre, la reprise des rapports commerciaux avec l'Allemagne.

La dissolution du parlement portugais

Lisbonne, 1er septembre.

(*Havas.*) — Le Sénat a adopté par 19 voix contre 17 le principe de la dissolution du Parlement sur consultation préalable du conseil parlementaire.

Les catholiques de Milan

Milan, 1er septembre.

La jeunesse catholique milanaise avait organisé pour hier, dimanche, une grande manifestation en l'honneur du jubilé du cardinal Ferrari, avec un service funèbre pour ceux de ses membres qui sont tombés sur le front. On y a compté 12,000 participants, avec 200 drapeaux et 40 musiques. Le cardinal a dû célébrer la messe en plein air.

Le *Corriere della Sera* dit à ce propos que « toutes les rues étaient parcourues par les cortèges cléricaux ».

Les franc-maçons italiens

Rome, 1er septembre.

Les 7, 8 et 9 septembre, aura lieu un congrès des représentants de toutes les loges maçonniques de l'Italie, pour discuter sur l'attitude à prendre dans les prochaines luttes électorales et politiques.

La fin d'un journal

Bologne, 1er septembre.

Le *Giornale del Mattino* a cessé sa publication. Il paraissait depuis 10 ans, comme organe quotidien de la démocratie, c'est-à-dire de l'anticléricalisme, à Bologne. Sa parution est interrompue, croit-on, par le manque de fonds.

Les incendies de forêt dans le Midi

Draguignan, 1er septembre.

(*Havas.*) — De violents incendies sont signalés sur les collines boisées des Maures et de l'Estérel, depuis la baie du Calvaire jusqu'au golfe de Saint Tropez. Une quinzaine de hameaux sont entourés de flammes. On a retrouvé le cadavre d'un cantonnier carbonisé. On signale des blessés parmi les habitants. Des soldats combattent le fléau.

Remise de Magasin

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de ma chère clientèle que je remets, pour le 1er septembre, mon **magasin de Modes et Chapellerie** *à mes successeurs*

C. R. HOCHSTRASSER

La maison continuera dans le même genre, comme par le passé.

En vous remerciant de la confiance que vous m'avez témoignée, je vous prie de bien vouloir la reporter à mes successeurs.

Vve J. M. MEIER,
Modes et Chapellerie,
FRIBOURG.

AVIS & RECOMMANDATION

Nous référant à la communication ci-contre, nous nous permettons d'aviser le public de Fribourg et de la campagne que nous continuons le **Magasin de Modes et Chapellerie de Mme Vve J. M. MEIER,** *nouvellement installé à la*

rue de Lausanne, 32

(ancien magasin de cigares „A la Civette"

Nous mettrons tous nos soins et nous tâcherons de mériter de notre clientèle la confiance que nous sollicitons.

C. R. HOCHSTRASSER,
Modes & Chapellerie, *rue de Lausanne,* **32, Fribourg.**

---

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur l'abbé Célestin Corboud

Curé-Doyen d'Onnens

sera célébré en l'église d'Onnens, mardi, 2 septembre, à 9 heures du matin.

†

Messieurs Etienne et Antoine Perroud ; Mlles Marie, Eulalie, Philomène et Lucie Perroud, à Berlens ; Révérend Père Hippolyte, capucin, à Bulle ; M. le révérend doyen Raboud, à Prez-vers-Siviriez ; Révérende Sœur Lucie, couvent des Ursulines, à Fribourg ; Révérende Sœur Hippolyte, à La Roche ; Vén. Frère Hippolyte, capucin, à Saint-Maurice ; les familles Dénervaud, à Mézières et Romont ; Perroud, à Massonnens et Siviriez ; Raboud, à Villarsiviriaux ; Delabays, Oberson et Roch, au Châtelard ; Progin, aux Glânes ; Golliard, à Broc ; Mauron, à Sâles ; Python, à Villarlod et Grandvillard ; Gendre, à Fribourg ; Oberson, à Epagny, ainsi que les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean-Joseph PERROUD

leur bien cher père, oncle, grand-oncle et cousin, endormi paisiblement dans le Seigneur le 30 août, dans sa 91me année, muni de tous les secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Berlens, mardi, 2 septembre, à 9 ½ heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Alphonse Brugger et famille expriment leur profonde reconnaissance à tous leurs amis et connaissances pour les si nombreux témoignages de sympathie témoignés à l'occasion du nouveau deuil qui vient de les frapper.

Nous avons fait
de très bonnes

expériences avec votre Recholin, Famille O. Schinder, Biberist. Votre Recholin m'a très satisfait, A. Hunner, Cormoret.

(D'autres nombreux certificats à disposition.)

„ Recholin" (marque déposée) est, grâce à son heureuse composition, absolument efficace contre pellicules, démangeaisons et la chute des cheveux, fait naître une magnifique chevelure.

Prix : Fr. 3.85 et Fr. 5.50 (grand flacon pour toute la cure). Evitez les contrefaçons.

En 10 jours, plus de cheveux gris ! Certificats à disposition !

Rechs « Idéale » est un produit clair comme l'eau, absolument inoffensif, qui rend, dans une dizaine de jours, aux cheveux gris, leur couleur d'autrefois. (Exigez le nom **Rechs „ Idéale "**.) Prix : Fr. 3.50 et 6.50.

Automobile BENZ

15/20 HP

Torpédo 4 places, complète, très rapide, parfait état. Réelle occasion. A enlever tout de suite.

STUCKY frères, Fribourg.

Vente de domaine

Le **lundi 22 septembre, dès 1 heure de l'après-midi, au buffet de la gare de Rosé, MM. Hügi & Cie, exploitation de tourbières à Grosswangen (Lucerne),** feront vendre aux enchères publiques, en trois lots distincts, leur domaine de Rosé.

1er lot. Domaine de 9 hectares 69 ares 51 centiares, soit 26 poses 371 perches, avec bâtiments d'exploitation (voir détail dans la *Feuille officielle*.

2me lot. Domaine de 3 hectares 74 ares 73 centiares, soit 10 poses 162 perches, avec bâtiments d'explication (voir détail dans la *Feuille officielle*.

3me lot. **Briqueterie de Rosé.** Fabrique, séchoir, hangars, machines avec toutes les installations pour la fabrication.

Installations et machines pour l'exploitation de la tourbe avec force électrique (3 moteurs de 30-12-1 ½ chevaux.) Environ 20 poses de terre glaise et tourbe. Voie de raccordement.

Les conditions sont déposées au bureau du soussigné.

Pour visiter s'adresser à M. Zahnd, gérant à Rosé, canton de Fribourg.

Par ordre : **Jules Rœmy,** *notaire, à* **Fribourg.**

THÉATRE

A vendre décors pour trois scènes. 6096

S'adr. sous P 5986 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A REMETTRE pension

Pensionnaires assurés.

S'adresser sous P 5073 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 5164

DENTISTE
Docteur
Max BULLET
de retour

ON DEMANDE
une
bonne à tout faire

S'adres. : rue de Lausanne, 60, au magasin.

Famille habitant **Naples** demande pour s'occuper de deux fillettes,

gouvernante

suisse française, catholique et connaissant si possible la musique. 6103

Offres sous X 19183 X à **Publicitas S. A., Genève.**

---

50 à 60 tonnes

bonne tourbe

exploitée à la main, bien sèche, faute de place, à livrer tout de suite, à **75 fr.** la tonne, rendue en gare. 6094

Demandes à **E. Bongni,** gérant, à **Guin**

A VENDRE villa

de trois à 14 pièces, avec jardin, Gambach, Pérolles, Daillettes.

S'adresser au **Bureau des locations, rue de Lausanne.** 6091

A VENDRE

un manège, 1 machine à battre, un moulin à vanner, une charrue double à cornes et une machine à tapper les faux. 6098

S'adr. à Publicitas S. A., **Bulle,** sous P 1894 B.

Myrtilles de montagne
Caisse de 5 kg. 8 fr. 25 fco.

Beaux pruneaux
caisse de 5 kg. 5 fr. 75 fco.
Morganti & Co, Lugano.

GRAND LOCAL

à louer au centre de la ville. 5165

S'ad. sous P 5076 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

A VENDRE

domaine de 22 poses, terrain de 1re qualité. Sis à ½ d'heure de Fribourg. Prix et conditions favorables. 6112

S'adresser à **l'Agence Immobilière A. Frossard, rue des Epouses, 138, Fribourg.** Tél. 2.60.

A VENDRE

à Fribourg, jolie villa de huit chambres, cuisine et toutes dépendances. Jardin potager et d'agrément. A l'état neuf. Facilité de paiement. 6113

S'adr. à l'**Agence Immobil. & Commerc. fribourgeoise, A. Frossard, r. des Epouses, 138, Fribourg.**

Téléphone 2.60.

Le Sabot « OMO »

Le soulier le plus pratique écurie, fromag. jardin, camp., buanderie, atelier, 10 fois moins cher que le soulier cuir. Dem. une paire contre remboursement.

Essayez, vous reviendrez.

36-37 38-41 42-48
4.20 4.50 4.80

Maison d'Expédition « Omo » Herzogstrasse, 91, Berne.

Chambre meublée

A LOUER

Vignettaz, 21. [869

Weissenbachfrères

RICHE ASSORTIMENT

en tissus de coton, lainages et soieries. Marchandises de 1re qualité. **Prix modérés. — Demandez nos échantillons.**

J. B.

Fribourg.

Dr Oberson

DE RETOUR

Consultation, de 10 h. du matin à 2 heures après midi.

On demande à louer pour le 12 septembre, une

chambre

comme garde-meubles, de préférence parterre ou 1er étage. Indiquer mesures et prix mensuel.

S'adresser : **Armin Lusser,** ingénieur, **Bâle,** Reichensteiner-Str., 18.

Baisse du porc

Bon lard gras fumé, marchandise du pays, offert à 7 fr. 60 le kg. Envoi par colis postal contre remboursement. 6100

Charcuterie A. Vuillemin, Morat.

PRUNEAUX

pour confiture et table 9 fr. — le colis de 10 kg. ; 40 fr. les 5 colis franco.

Demandez prix de gros.

Emile Feiley, Saxon.

Tomates tessinoises Ia

10 kg. 5 fr. franco contre remboursement ; 100 kg. 25 fr. franco. — **Lugano Pruneaux** 5 kg. 4,50 fco.

Stef. Notari, fils. Lugano. 5474

PENSION

pour dames et demoiselles catholiques. Bon air. Nourriture saine. Lait abondant, Prix de pension très modérés. 6102

S. Gailland. Le Châble, Bagnes (Valais).

A VENDRE

jolie villa de 12 pièces, avec tout le confort, situation enviable, jardin.

Prix 34,000 fr.

S'adresser à l'**Agence immobil. & commerciale.** A. Frossard, rue des Epouses, 138, **Fribourg.** Tél. 2.60. 6111

F. Bopp

AMEUBLEMENTS
rue du Tir, 8, Fribourg

Glaces, tableaux,
Encadrements,
- Baguettes -

A VENDRE

un char de foin

S'adresser sous P 5966 F à **Publicitas S. A. Fribourg.** 6071

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Pont suspendu de Corbières

Le public est informé que les travaux de réfection ordinaire du tablier du **pont suspendu de Corbières** sont actuellement en cours d'exécution et dureront de 4 à 5 semaines.

Durant cette période, la circulation des véhicules devra s'effectuer avec prudence et à une allure très modérée sur cet ouvrage d'art.

Fribourg, le 29 août 1919. 6107

L'Ingénieur cantonal adjoint,
A. Rossier.

Atelier mécanique

HENSELER & PERNET

Rue du Nord, 7

RÉPARATIONS - REVISIONS
Autos, motos & vélos. — Vulcanisation

---

empêche la Chute des Cheveux, les Pellicules, les Démangeaisons et Picotements du Cuir chevelu. Peladol est excellent pour l'entretien des cheveux dont elle favorise la pousse.

Grâce à sa composition toute spéciale, Peladol n'a pu être égalée par aucune autre lotion capillaire.

Depuis janvier 1917 à janvier 1918 nous avons reçu 1109 certificats et lettres de remerciements dont le notaire public a certifié l'authenticité.

En vente dans tous les

SALONS DE COIFFURES

Dépôt général pour le gros:
Eisenmann et Raas
PARFUMERIE MIGNON
BALE

A VENDRE ou A LOUER

beau domaine de 76 poses

pouvant constituer deux domaines de respectivement 28 et 48 poses.

Tout au même mas, terrain de première qualité, 2 granges, 2 maisons d'habitation séparées. Conditions de paiement favorables. Intérêts peu élevés. Peu au comptant. Entrée en jouissance le 22 février 1920.

S'adresser à l'**Agence Immobilière & Commerciale Fribourgeoise A. FROSSARD,** rue des Epouses, 138, **Fribourg.** — Téléph. 2.60

COQUELINE

Lapp

Sirop contre la coqueluche

Meilleur remède contre la toux, l'enrouement, les maladies de la gorge, etc., pour enfants et adultes.

MARQUE DÉPOSÉE. — Se méfier des contrefaçons

Le grand flacon Fr. 3.80
Le petit flacon » 2.—

En vente dans toutes les meilleures pharmacies. P 5732 F

Dépôt général : Pharmacie LAPP
Fribourg

ON DEMANDE
pour tout de suite ou époque à convenir.

une jeune fille

honnête et active, pour aider aux travaux du ménage, spécialement à la cuisine.

S'adresser à **Mme Lavanchy, professeur, Neuchâtel.** 6085

L. LIPPACHER

Médecin dentiste

de retour

Monsieur seul demande une

PERSONNE

de confiance, pour s'occuper de son ménage.

Adresser les offres sous P 5918 F, à **Publicitas S. A., Fribourg.** 6019

JE DEMANDE

pour mes quatre enfants, une honnête

demoiselle ou jeune fille

catholique, aimant les enfants et pouvant aider au ménage.

Offres, si possible, avec certificats et photographie à **Mme M. Bersinger, Villa Rosa, St-Gall.**

ON DEMANDE
pour tout de suite,

jeune fille

honnête et propre, pour aider dans les travaux du ménage, Gages 15 fr. par mois. — S'adresser à **Mlle Mentha, Pensionnat de jeunes filles, villa des Prés, Cortaillod.** (Neuchâtel). 6088

Bon jardinier

est demandé, expérimenté, trois branches, catholique, marié. Préférences fribourgeois. Excellentes références exigées.

S'adresser **par écrit** à Publicitas S. A., **Fribourg,** sous P 5830 F.

Achète QUEUES de cerises sèches, fleurs de tilleul à bractées larges, fleurs de sureau, semences de colchiques et autres plantes médicinales. A partir de 25 kg.

Adresser offres avec échantillons à **Case postale, 2797, Genève.**

Couturières, Modistes, Coiffeuses, Fleuristes

etc., qui veulent s'assurer un gain accessoire donnent leur adresse à **Case 280, Neuchâtel.** 6929

A LOUER

immédiatement ou pour date à convenir, au N° 208, rue de la Préfecture, une belle cave voûtée. Prix : 12 fr. par mois ou 120 fr. l'an. — S'adresser à **L. Hertling, architecte.**

Raisins blancs

1er choix

caisse de 5 kg. 8 fr. 20 fco.
Pellandini & Co, Taverne (Tessin).

OCCASION

pour les prochaines bénichons, plusieurs jolis complets en très bon état. Teinturerie, rue de l'Hôpital, 35.

Bicyclettes anglaises

„ROYAL" „ENFIELD"

pour hommes et dames

à 1 et 3 vitesses

livrables tout de suite

CHEZ

Aug. STUCKY

Pont-Suspendu, 105

Prix spéciaux pour fin de saison.

Pneus, chambres à air accessoires, etc.

A LOUER

pour tout de suite, au centre de la ville, deux pièces attenantes, pouvant convenir pr bureaux ou atelier.

S'adresser sous chiffre P 4185 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

VOYAGEURS

sérieux et actifs, munis de bonnes références, **sont demandés** par maison de denrées coloniales et représentations. Traitements fixes et commissions. 6070

Faire offres sous chiffres P 5956 F, à Publicitas, S. A., Fribourg.

Voiture automobile

MERCÉDÈS

Voiture de tourisme extra moderne :

Mercédès-Knight 16-45 HP

double allumage ; torpédo 6 places, avec strapontins ; double glace protectrice ; sièges « Club » recouverts cuir, le tout construit avec des matériaux de premier ordre d'avant guerre ; éclairage électrique « Bosch », compteur kilométrique ; compteur de vitesse ; manomètre à benzine ; jantes amovibles « Continental », avec 2 de réserve. La voiture complètement équipée, sans pneus, prise à Stuttgart, prix **55,000 marks.** Permis d'exportation. Année de construction : 1914.

Cette voiture est recommandable sous tous les rapports n'ayant pas roulé durant la guerre et étant garantie en parfait état.

Offres sous chiffres P 5928 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 6015

Magasin à remettre

A remettre, dans importante localité de la Gruyère (station d'étrangers), un **magasin d'épicerie et articles divers** d'ancienne renommée. Clientèle assurée.

Occasion exceptionnelle pour preneur sérieux.

S'adresser sous P 5845 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 5975

Vente de domaine

Mercredi, 3 septembre, dès 2 heures après midi, au domicile des frères Audergon, à Chésopelloz, pour cause de partage, on vendra aux enchères publiques leur domaine d'environ 18 poses, avec maison d'habitation.

Pour voir le domaine, s'adresser au soussigné.

Adrien AUDERGON.

Grand Hôtel Bellevue & Beau-Rivage, Neuchâtel

Le seul au bord du lac

Séjour d'automne agréable. Pension à partir de **12 fr.** — Chambres depuis **4 fr.** 5935

César Delachaux, propriétaire.

A vendre ou à louer

2 belles propriétés, à 100 pas de l'arrêt du tram. Maison de maître et locative, 7 poses de verger, soixantaine d'arbres fruitiers ; bois pour son usage, eau abondante, grange, écurie. Prix : **35 et 65,000 francs.** Facilité de payement, situation exceptionnelle. Serait à louer pour y entrer à volonté ; 3 logements, meublés ou non. Prix avantageux. 6073

Conviendrait aussi pour Hôtel-pension.

Pour visiter, s'adresser à **M. Bongard, propriétaire, à Bellières (Vaud),** près **Châtel-Saint-Denis.**

Deux chambres

bien meublées, ensoleillées ou petit appart. avec ou sans service, au centre si possible.

demandées

par 2 institutrices recommandées, de la Suisse française. 6081

Offres **poste restante, B. H., Fribourg.**

Bon agriculteur

demande à acheter un domaine de 30 à 50 poses.

Adresser les offres sous P 5790 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 5910

A VENDRE

un bon lit complet en bois dur. 6087

S'adresser sous chiffres P 5974 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

MURES

garantie fraîches
caissette de 5 kg. 6 fr. 50.

TOMATES

caissette de 10 kg. 4 fr. 20.
Franco contre remb.
H. Balestra, Muralto.

Grand'Places
FRIBOURG

Le Grand Tobogan

arrivera

Vendredi 5 septembre

Tout le monde s'amuse et rit.

Fabrique de Draps Aebi & Zinsli, à Sennwald (St-Gall)

fournit d'excellentes étoffes pr dames et messieurs, laine à tricoter et couvertures. On accepte des effets usagés de laine et de la laine de moutons. Echantillons franco.